

Pour l'ensemble des élus des communes
de TRUN (France) et de FAJSZ (Hongrie)



ARRETE DE JUMELAGE

Les municipalités de Trun (France) et de Fajsz (Hongrie) ont décidé de sceller, par charte de jumelage, les relations amicales existant entre les citoyens des deux communes depuis 1994.

Par cette charte, les municipalités de Trun et de Fajsz promettent de promouvoir les rapports entre les citoyens des deux communes et de cultiver ce jumelage en faveur du bien-être de tous.

Nous nous engageons de lutter ensemble pour construire une Europe nouvelle.

Nous partagerons notre savoir et nous engagerons tous les moyens nécessaires pour préserver la paix, maintenir et faire avancer le progrès dans le but de réussir l'unité européenne.

Par délibération du 4 février 2005, la municipalité de la ville de Trun a confirmé cette décision.

Jacques PRIGENT
Maire de Trun

Trun, le 1^{er} juillet 2006

Jozsef ILLÉS
Maire de Fajsz